

GRAND DÉBAT NATIONAL



L'UNICEM et ses adhérents mobilisés pour apporter leur contribution

Dans le cadre du grand débat national initié par le Président de la République, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) a organisé une consultation auprès de ses adhérents. Objectif : apporter la contribution des professionnels du secteur et faire part de leurs réflexions sur chacune des quatre thématiques proposées par le Gouvernement, en y ajoutant une dimension supplémentaire indispensable, celle du développement économique.

L'UNICEM a ainsi mis en place, dès le début du mois de janvier 2019, un dispositif pour recueillir les suggestions de ses adhérents, avec la diffusion d'un questionnaire spécifique, la programmation de plusieurs ateliers dans les régions et l'organisation, début mars, d'un atelier national au cours duquel les propositions issues de cette consultation ont fait l'objet de débats et d'une synthèse.

C'est à partir de ces échanges qu'a été rédigée [la contribution de l'UNICEM](#) versée sur la plateforme numérique du grand débat national.

Une trentaine de propositions émises par l'UNICEM et ses adhérents

En réponse aux cinq thématiques abordées, l'UNICEM formule une trentaine de propositions parmi lesquelles citons, par exemple :

Transition écologique

- Assurer un approvisionnement durable et local en matériaux grâce à un maillage local de carrières. Les carrières et installations de transformation disposent d'un maillage territorial qui permet de limiter le transport entre lieux d'extraction, lieux de production, puis lieux de consommation et les émissions de CO2 associées et d'assurer un approvisionnement durable et local en matériaux.
- Entretien et pérenniser les infrastructures permettant des transports massifiés de matériaux par voies ferrées et fluviales.
- Développer le recyclage des matériaux inertes issus des chantiers de déconstruction, d'une part, et accroître la possibilité d'emploi de granulats recyclés de béton de déconstruction dans le béton, d'autre part.
- Encourager les expérimentations de procédés innovants par un assouplissement de la réglementation.
- Créer des mécanismes adaptés de gestion de la biodiversité pour plus d'efficacité et de sécurité juridique.

Fiscalité et dépenses publiques

- Privilégier une fiscalité incitative et non punitive afin d'encourager et accompagner les entreprises dans leur transition écologique.
- Renforcer l'harmonisation des pratiques environnementales au sein de l'union européenne et taxer en entrée les produits hors union européenne en modulant cette taxation au regard des performances environnementales.
- Réaffecter, en partie, la fiscalité environnementale perçue auprès des entreprises du secteur extractif et des matériaux de construction, au développement des territoires et au financement de la transition écologique.

Développement économique

- Orchestrer un « grenelle du logement », sous la direction de l'Etat, où l'ensemble des acteurs du secteur, dont ceux des matériaux de construction, apporterait leur contribution afin de définir et relancer une politique du logement en France qui soit concertée, ambitieuse, et durable.
- Améliorer les critères d'attribution de la commande publique pour mieux prendre en compte les entreprises vertueuses.

Démocratie et citoyenneté

- Valoriser l'engagement sociétal des entreprises en créant un label d'Etat de référence en matière de RSE (responsabilité sociétale des entreprises) afin d'encourager les industriels à poursuivre leurs efforts et leurs engagements citoyens.

Organisation de l'Etat et des dépenses publiques

- Renforcer les relations entre l'Etat et les entreprises par la création d'un guichet unique afin dans un objectif de simplification et d'efficacité
- Simplifier les échelons administratifs, dont la multiplicité est source de complexité et de coûts, et fusionner certains services comme, par exemple, les DREAL (directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et DDT (directions départementales des territoires).
- Créer une véritable police de l'environnement pour lutter contre les installations illégales.

Une mobilisation nationale pour une contribution collective

Cet exercice de démocratie interne organisé par l'UNICEM démontre, par son succès, combien ses adhérents, tout autant chefs d'entreprises que citoyens, sont engagés et motivés par la définition d'un avenir co-construit et partagé par le plus grand nombre. Avec cette mobilisation nationale, la fédération fait valoir les atouts de ses industries en réponse aux nombreux enjeux majeurs auxquels le débat national devra apporter une réponse.

A propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, chaux ...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73% des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires (8 milliards d'euros). Pour en savoir plus : www.unicem.fr